

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de Permis de Construire n° PC 075 117 17 V 0041

Projet de construction d'un Ensemble immobilier « Mille Arbres » à Paris 17^{ème}

Par arrêté municipal en date du 09 novembre 2018,
Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire
à la **Mairie du 17^{ème} arrondissement - 16/20 rue des Batignolles - PARIS 17^{ème}**

du Lundi 03 décembre 2018 à 08h30 au Vendredi 11 janvier 2019 à 17h

L'enquête publique a pour objet la demande de permis de construire n° PC 075 117 17 V 0041, déposée le 26 juillet 2017, modifiée le 19 avril 2018, par la SCCV MILLE ARBRES, pour la construction, après dépose des bungalows de la gare routière de la Porte Maillot et abattage d'arbres d'alignement, d'un bâtiment de 10 étages sur 3 niveaux de sous-sols, surplombant en partie le périphérique et donnant sur rues, places et patios intérieurs plantés, comprenant des bureaux, un hôtel de tourisme de 244 chambres, 107 logements dont 43 sociaux, une crèche de 120 berceaux, une halte-garderie de 15 places, des restaurants et une plaine de jeux pour enfants desservis par une rue intérieure, 135 places de stationnement aux 3^e sous-sol, création de la gare routière « Pershing » aux 1^{er} et 2^e sous-sols (31 emplacements de bus), et plantation de 1000 arbres dans les jardins des 1^{er} et 8^e étages avec restaurant panoramique au R+8 (Surface de plancher créée : 59 514 m²).

La commission d'enquête est composée de Madame Martine BAUCAIRE, Urbaniste (E.R.), en qualité de **Présidente**, et Messieurs Marc BRION, Consultant (E.R.) et Frédéric FERAL, Consultant en développement durable, en qualité de **membres titulaires**.

Le dossier d'enquête comporte notamment une étude d'impact qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sur le dossier. Cet avis est joint au dossier d'enquête qui sera mis à la disposition du public **en Mairie du 17^{ème} arrondissement**, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet **les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h et les jeudis de 8h30 à 19h30, ainsi qu'exceptionnellement le jeudi 20 décembre 2018 de 19h30 à 22h et les samedis 15 décembre 2018 et 05 janvier 2019 de 09h30 à 12h30** (les bureaux sont habituellement fermés les samedis, comme tous les dimanches et jours fériés).

Durant l'enquête, les observations pourront également être adressées par écrit, à l'attention de Madame Martine BAUCAIRE, Présidente de la commission d'enquête, à l'adresse de la Mairie du 17^{ème} arrondissement, 16/20 rue des Batignolles, 75017 PARIS, en vue de les annexer au registre.

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le **site internet de l'enquête publique** à l'adresse électronique suivante : <http://enquetepublique-millearbres-paris.net>.

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le **registre dématérialisé** ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique susvisée.

Au cours de l'enquête, une borne informatique sera également mise à la disposition du public en Mairie du 17^{ème} arrondissement, aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique.

La commission d'enquête, représentée par un de ses membres, assurera des permanences à la Mairie du 17^{ème} arrondissement pour informer le public et recevoir ses observations, de la manière suivante :

- Lundi 03 décembre 2018 de 08h30 à 11h30
- Mercredi 05 décembre 2018 de 14h à 17h
- Mardi 11 décembre 2018 de 08h30 à 11h30
- Jeudi 13 décembre 2018 de 16h30 à 19h30
- Samedi 15 décembre 2018 de 09h30 à 12h30
- Jeudi 20 décembre 2018 de 19h à 22h
- Samedi 05 janvier 2019 de 09h30 à 12h30
- Mercredi 09 janvier 2019 de 14h à 17h
- Vendredi 11 janvier 2019 de 14h à 17h

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Mairie de Paris - Direction de l'Urbanisme – Service de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Urbanisme Réglementaire, 121 avenue de France – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : du-enquetemillearbres@paris.fr.

Copies du rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront déposées : à la Mairie du 17^{ème} arrondissement ; à la Préfecture de Paris - DRIEA d'Ile-de-France - UTEA 75 - UT3 - 5 rue Leblanc - Paris 15^{ème} ; à la Mairie de Paris - Direction de l'Urbanisme - Pôle Accueil et Service à l'Usager (P.A.S.U.) - Bureau 1.56 RC (1^{er} étage) - 6 promenade Claude Lévi-Strauss - Paris 13^{ème} ; et sur le site de la Mairie de Paris (paris.fr), pour y être tenues à la disposition du public pendant un an.

Toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Mairie de Paris - Direction de l'Urbanisme - Sous-Direction des Ressources - Bureau du Service Juridique - 121 avenue de France, CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13.

La personne responsable du projet est la SCCV MILLE ARBRES, représentée par Madame Valérie PHUNG, domiciliée chez la Compagnie de Phalsbourg, 22 place Vendôme, 75001 PARIS.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire et le délivrer par arrêté est la Maire de Paris.